

**Explorer le genre
Panorama des approches et usages en sciences
sociales**

Laure Ferrand



SOMMAIRE

EN PRÉAMBULE	2
1. PANORAMA : DU GENRE ET D'AUTRES NOTIONS	3
2. AUX RACINES DES ÉTUDES DE GENRE : LES SAVOIRS FÉMINISTES	6
3. GENRE ET ESPACE : DES DYNAMIQUES DE DIFFÉRENCIATION SOCIALE	9
4. ENTRE INÉGALITÉS VISIBLES ET NORMES INVISIBLES : CE QUE LE GENRE RÉVÈLE DU MONDE DU TRAVAIL	12
5. LE TRAVAIL SOCIAL AU PRISME DU GENRE : UN OBJET RÉCENT POUR LES SCIENCES SOCIALES	15
6. BIBLIOGRAPHIE	19

En préambule

En sciences humaines et sociales, et plus largement dans le débat public, le genre est devenu une notion à la mode. Il fait tour à tour l'objet d'un "*engouement intellectuel*" et d'un "*opportunisme lexical*" qui en font un passage obligé des recherches contemporaines (Clair, 2023).

Le présent état de l'art propose de dresser un panorama synthétique des approches du genre dans les sciences sociales, avec une large dominante sociologique. Dans un premier temps, il s'agira de préciser les définitions et les usages de cette notion protéiforme, avant de la replacer dans son ancrage généalogique avec les savoirs féministes. Nous explorerons ensuite plusieurs entrées thématiques pour montrer comment les "lunettes du genre" permettent de relire certains domaines classiques des sciences sociales : l'appropriation différenciée des espaces géographiques, la sociologie du travail revisitée à travers les rapports sociaux de sexe, et enfin, les travaux plus récents qui portent sur le travail social, à la fois comme pratique professionnelle et comme objet de recherche émergent.

Cet état de l'art ne prétend pas à l'exhaustivité – tant le sujet est vaste et fécond. Par exemple, les questions d'éducation, de famille, de sexualité, d'identités, de militantisme ou encore de mouvements sociaux, qui ne sont qu'effleurées ici, pourraient à elles seules faire l'objet d'un second volet ou d'un futur numéro. L'idée est donc moins de clore le débat que d'ouvrir des pistes de réflexion, d'offrir un panorama clair et accessible, et peut-être de donner envie de poursuivre la lecture du genre... autrement.

En cela, ce travail s'inscrit dans la lignée d'ouvrages tels que l'*Encyclopédie critique du genre*, qui visent à "armer conceptuellement la critique sociale des justifications ordinaires de la hiérarchie entre les sexes et les sexualités, et à mettre en question, au moyen des sciences sociales, le sens commun ou les idées reçues en la matière" (2021, p.23).

Cet écrit a bénéficié de la relecture attentive de Mathilde Beauvallet, chargée d'études associée au LERFAS.

1. PANORAMA : DU GENRE ET D'AUTRES NOTIONS



“Le genre révèle une logique globale qui organise la société, jusqu’aux moindres recoins.”

(Clair, 2023, p.7)

Pour les sociologues, plus qu'une donnée à observer, le genre constitue une catégorie d'analyse du social. En chaussant les “lunettes” du genre, c'est une lecture particulière de la réalité sociale qui s'offre à nous : qu'il s'agisse du quotidien, de l'intime, de l'éducation, du travail, des émotions, toute notre vie sociale est en partie structurée et organisée par des normes et des stéréotypes de genre.

Lorsqu'on se penche sur la notion de genre, plusieurs termes gravitent autour de lui. Cette partie propose de les décliner et les définir.

Genre, essentialisation, norme de genre, stéréotype de genre, valence différentielle des sexes, domination

Au cœur de la notion de genre : dévoiler les asymétries naturalisées comme les sexes

Les sociologues Éléonore Lépinard et Marylène Lieber apportent une définition synthétique et complète du **concept de genre** : il “désigne les processus sociaux, culturels, historiques et psychiques par lesquels les identités sexuées et sexuelles sont produites, les processus par lesquels les frontières entre ces identités sont tracées et/ou subverties, et les dynamiques par lesquelles les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces identités et ces frontières sont perpétués ou négociés.” (Lépinard & Lieber, 2020, p.4) Nous pouvons retenir de cette définition que le genre est une construction sociale, historique et psychique, qu'il construit les identités sexuées, implique des rapports de pouvoir et crée des frontières. Il permet donc de sortir de la dimension biologique relative au sexe. Il introduit une dimension sociale que l'on retrouve à travers d'autres concepts sociologiques plus anciens, comme “sexe social” ou “rapports sociaux de sexe”. À travers le genre, il s'agit donc de rompre avec la conception biologique et donc naturalisante qui assigne les femmes et les hommes à des rôles différenciés, à critiquer la structuration d'une société organisée de façon binaire et hiérarchisée (catégories femmes et hommes avec une domination masculine), à considérer que le genre a une dimension politique. En effet, ce concept a été investi en premier lieu par les études féministes considérant que le savoir sur les rapports sociaux de sexe constitue un levier de transformation sociale.

Le genre constitue donc un cadre d'analyse et un outil de catégorisation.

À travers le concept de genre, tout comme avec celui des rapports sociaux de sexe, nous pouvons alors envisager que le corps est une construction sociale, que des normes et des stéréotypes s'incorporent en tout à chacun.e et se transforment en habitudes sexuellement différencier et hiérarchisées.

Normes et stéréotypes au service de la “valence différentielle des sexes”

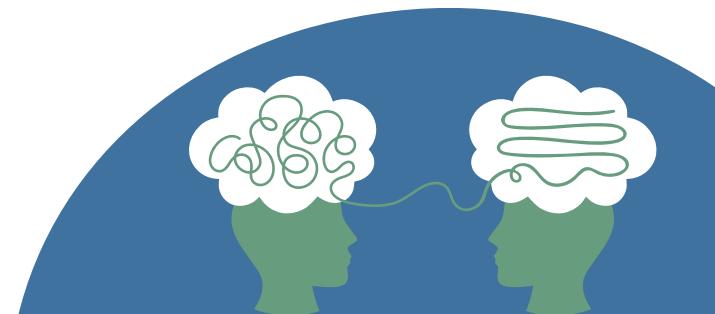
Les normes de genre “réfèrent aux attentes sociales et culturelles ciblant les personnes en fonction de leur assignation de sexe à la naissance, et contribuant à établir (...) des comportements et des identités (...) considérés comme “normaux” (attendus, adéquats ou désirables) dans une société donnée, à un moment spécifique” (Richard, 2018). La famille, les médias, l’école, les milieux professionnels opèrent comme des vecteurs de ces normes (Richard, 2018, p.11-12). Caractériser certaines activités, comportements, attitudes, sentiments comme exclusivement masculins ou féminins correspond à une myriade de normes.

Les normes de genre sont essentialisées. Cela revient à dire qu’elles sont présentées comme étant naturelles. Par exemple, être douce pour une femme serait une caractéristique naturelle ; or il s’agit d’une caractéristique sociale, d’une construction qui indique ce que la société attend des femmes.

Pris dans un rapport de domination (le patriarcat en l’occurrence), cette attente sociale crée une hiérarchie entre les sexes, la douceur étant perçue comme un comportement inférieur, à l’inverse de la force et de la puissance présentées comme des caractéristiques typiquement masculines et donc supérieures.

Par conséquent, l’essentialisme renvoie au fait que hommes et femmes seraient différents par nature. Les normes ont un rôle non négligeable dans nos quotidiens : elles viennent structurer nos identités, nos rapports aux autres, nos destinées (Parini, 2007).

Cette essentialisation conduit à l’existence de **stéréotypes de genre** qui créent de la différence et la légitiment au nom de la nature; ils légitiment également la hiérarchie au nom de la différence. L’exemple des stéréotypes de genre est particulièrement révélateur de cette “opération”. Comme le souligne le sociologue Éric Macé, “insister via des stéréotypes de genre sur la différence “objective” (sous-entendu : sexuelle, psychologique) des hommes et des femmes sert de point d’appui pour légitimer une division hiérarchisée des compétences, des rôles et des statuts qui ressort moins de différences physiques que d’une construction contingente et relative du masculin et du féminin au sein de rapports de genre asymétriques (Héritier, 1996)” (Bouvet et al., 2024, p. 631).



Les stéréotypes peuvent être définis comme des “croyances et représentations partagées concernant les traits de personnalité, de caractère et de comportements attribués à un groupe de personnes, constitués selon la “race”, l’âge, le sexe, la classe sociale et considérés comme étant “naturel” ou “allant de soi””*.

Les stéréotypes correspondent à une réduction de la réalité – à l’exemple des préjugés – qui permettent de justifier les dominations et les hiérarchies. À partir de là, certains vont adhérer à cette réduction de la réalité (et œuvrent donc à la désignation de l’autre comme inférieur ou différent), d’autres vont déconstruire et dénoncer ces stéréotypes afin de les faire évoluer, voire de les faire disparaître.

*Gaussel, M. (2022, 30 septembre). Le sexe, le genre et l’égalité (à l’école). Édupass. p.7. <https://doi.org/10.58079/o3de>

On est ici renvoyé au concept de “**valence différentielle des sexes**”, développé par l’anthropologue Françoise Héritier (Héritier-Augé & Molinier, 2014), qui correspond à la place et à la valeur différentes accordées aux sexes masculins et féminins. Cette place différente prend notamment forme dans notre système symbolique (récits fondateurs des sociétés, les représentations et stéréotypes qui en découlent) qui organise nos comportements, nos pratiques, nos schémas mentaux.

Ainsi, les stéréotypes de genre, résultant de cette différenciation, jouent un rôle non négligeable dans l’émergence et l’affirmation de discriminations.

“Le rôle des stéréotypes est évident dans les discriminations directes intentionnelles (ne pas promouvoir de femmes cadres parce qu’on est soi-même persuadé de leur inaptitude au management, ou parce que l’on pense que des équipes masculines ne l’accepteront pas), mais il apparaît également présent dans les discriminations directes non intentionnelles.” (Bouvet et al., 2024, p. 631) Les discriminations non intentionnelles concernent par exemple les personnes qui promeuvent l’égalité dans le discours mais qui, dans la pratique, reproduisent les inégalités.



Nous pouvons distinguer **deux types de stéréotypes : les stéréotypes négatifs et les stéréotypes positifs**. Les premiers sont les plus évidents, ils sont ceux qui “*instituent une réalité dépréciative, menaçante, des choses ou des personnes ainsi stéréotypées : on pense par exemple à la connotation souvent disqualifiante des "femmes de pouvoir" (Krakovich et al., 2001) ou des "jeunes de banlieue" (Berthaut, 2013)*” (Bouvet et al., 2024, p. 633). Existent également des stéréotypes positifs “*c'est-à-dire ceux qui naturalisent une complémentarité hiérarchisée en valorisant les assignations asymétriques : par exemple les femmes heureuses dans les publicités pour produits ménagers, qui naturalise l'assignation préférentielle des femmes aux tâches domestiques (Goffman, 1977 : Soulage, 2009).*” (Bouvet et al., 2024, p.634)

Ainsi, comme le souligne l'historienne américaine Joan W. Scott, si le genre renvoie bien à la construction sociale de la différence, il permet également de “**signifier des rapports de pouvoir**” (J. Scott & Varikas, 1988, p. 143), d’organiser l’inégalité et l’égalité (J. Scott & Varikas, 1988, p. 146), d’instaurer des **rapports de domination**, comme nous avons pu le voir à travers les notions de norme et de stéréotype.



Le concept de domination

En sociologie, la domination est un concept central pour analyser les phénomènes sociaux, de la construction des identités à la structuration de la société. La domination caractérise les relations asymétriques entre les individus, entre les groupes sociaux. Le terme vient du latin *dominare* qui signifie l’exercice de la souveraineté par le *dominus* qui est le maître des lieux et des âmes. L’étymologie du terme fait apparaître les principaux mécanismes de la domination, c'est-à-dire la relation dominant/dominé, l’obéissance et la contrainte, la légitimité et sa reconnaissance.

De Karl Marx à Pierre Bourdieu, en passant par Émile Durkheim et Max Weber, la sociologie est riche d’analyses à propos des différentes manières dont se façonne et s’exerce la contrainte sociale.

2. AUX RACINES DES ÉTUDES DE GENRE: LES SAVOIRS FÉMINISTES



“Le mot “féminisme”, on le sait, est relativement récent. D’abord péjoratif, désignant la maladie des hommes efféminés, il a été revendiqué et du coup subverti par les féministes – telle Hubertine Auclert – de la fin du XIXe siècle, qui lui ont donné son sens : lutte pour l’émancipation des femmes, leur liberté et leur égalité avec l’autre sexe.”

(Perrot, 2020)

Le travail de compréhension des mécanismes sociaux dans la construction du genre et donc de la réalité, a été rendu possible par **les théories et les études féministes**. Historiquement, les travaux sur le genre émanent des pensées, constats, revendications, luttes et mouvements sociaux issus des courants féministes. Par exemple, les approches féministes ont notamment contribué à la distinction entre sexe et genre. Le premier renvoie à la dimension biologique, le second à la dimension sociale.



Le féminisme “désigne une perspective politique reposant sur la conviction que les femmes subissent une injustice spécifique et systématique en tant que femmes, et qu'il est possible et nécessaire de redresser cette injustice par des luttes individuelles et collectives.” (Bereni et al., 2012, p.18) Plusieurs courants féministes existent. Deux grandes logiques font état de son évolution selon la sociologue Sylvie Cadolle : “la première exige l’égalité par la neutralité (universalisme) comme a-sexuation du droit, et l’autre, réclamant une égalité qui admet la différence, demande au droit de tenir compte de la spécificité des femmes” (Cadolle, 2011, p.25). Par exemple, au sein du courant universaliste, les perspectives vont de la lutte contre les stéréotypes à la dénonciation de la bi-catégorisation de genre.

“Le” féminisme recouvre donc des disparités, des divergences voire des oppositions radicales. L'historienne Michelle Perrot retrace par exemple un débat des années 1980 au sein du féminisme, opposant universalisme et différentialisme (Perrot, 2020).

Universalisme : héritier de Simone de Beauvoir, ce courant rejette l'assignation des femmes à la maternité et à un destin biologique. Il valorise la liberté individuelle, le travail, la sexualité choisie, et appelle à déconstruire les identités produites par la société.

Difféntialisme : plus présent en Italie qu'en France, il affirme au contraire la centralité du corps féminin, de la maternité et des expériences spécifiques aux femmes. Antoinette Fouque, Annie Leclerc et Hélène Cixous en sont des figures marquantes, défendant respectivement la puissance de la maternité, la “féminitude” et une écriture spécifiquement féminine.

Cette opposition se retrouve dans les disciplines : sociologues et historiennes tendent vers l'universalisme, tandis que littéraires et psychanalystes s'inscrivent davantage dans le différentialisme. Avec le temps, la polarisation s'est atténuée. Aujourd'hui, Michelle Perrot appelle à reconnaître la richesse et la complémentarité des apports des deux courants à la réflexion sur le genre et les femmes.

Le milieu scientifique n'est pas épargné par les mouvements de libération des femmes. Leur arrivée importante dans ce milieu, à partir des années 1970 et 1980, a contribué au développement des recherches féministes – portant sur les rapports sociaux, les corps, la sexualité, etc. – ainsi qu'à une critique du milieu de la recherche, en s'intéressant par exemple à *“décrypter l'androcentrisme des œuvres qui les ont formées et de celles de leurs contemporain·es, rappelant patiemment qu'il manque toujours quelqu'un dans le tableau”* (Clair, 2023, p. 68) : les femmes.

Ainsi, le féminisme a mis au jour que la différence des sexes n'est pas "naturelle" mais socialement construite. Encore aujourd'hui, il faut dénaturaliser les discours qui transforment des faits sociaux en évidences biologiques (Gardey, Löwy, 2000).

Une veille permanente des savoirs féministes pour faire attention à la “corruption” des termes

Il semble important de reprendre les idées de l'historienne Joan W. Scott concernant le traitement du "genre" et de "l'égalité". Elle nous invite à être attentifs à leur éventuelle "corruption" (Clair, 2016), c'est-à-dire qu'il ne faut pas confondre genre et femme, genre et égalité, genre et sexe ; ce que certains stéréotypes nous conduisent aujourd'hui à amalgamer. Cette confusion est, selon elle, récurrente et génère des raccourcis ne permettant pas de rendre compte et de dégager les conditions d'émancipation de toutes et tous. Joan W. Scott montre bien que les objets du genre et de l'égalité sont des termes complexes à investiguer, et qui, au regard de leurs évolutions et des débats qui émergent, genre/sexe/égalité, peuvent être sujets à amalgame : *“Malgré toute l'insistance des théoriciennes féministes à expliquer le terme genre, elles n'ont pas pu empêcher la corruption de son emploi. Dans la conversation ordinaire, on emploie autant les termes de sexe et de genre comme synonymes que comme contraires. Le genre est parfois devenu, semble-t-il, un euphémisme poli pour le sexe. Et si l'on en croit le nombre de livres et d'articles savants qui considèrent que le genre et les femmes sont des synonymes, les universitaires ne sont pas plus doués que le grand public pour faire la distinction entre le physique et le social, objectif initial du terme genre.”* (J. W. Scott, 2010, p. 96)



Qu'est-ce qu'un savoir féministe ?

*“Le savoir féministe désigne tout un travail historique, effectué depuis de multiples traditions disciplinaires (histoire, sociologie, littérature, science politique, philosophie, sciences biomédicales, etc.) ; travail de mise en doute de ce qui jusqu'alors était communément tenu hors du politique : les rôles de sexe, la famille, les "tâches" domestiques, la sexualité, le corps... Il s'agit d'un travail d'historicisation et, partant, de politisation de l'espace privé, de l'intime, de l'individualité, de soi ; au sens où il réintroduit du politique, c'est-à-dire du conflit. Il y a des rapports de domination et d'exploitation, là où l'on s'en tenait aux normes naturelles ou morales, aux destins des corps, aux structures psychiques ou culturelles, aux choix individuels. C'est un travail qui, en découvrant les tensions, les crises, les résistances et les luttes localisées ensevelies, en analysant les intérêts structurels à maintenir hors du politique, hors de l'économie, les antagonismes de genre, a rendu possible une pensée de l'historicité et de la matérialité d'un rapport de pouvoir réputé anhistorique ("partout et toujours les femmes ont été et sont dominées").”**

C'est depuis le début des années 2000 qu'en France, le terme "genre" est venu remplacer celui de féministe pour désigner les recherches sur les rapports sociaux de sexe (Bereni et al., 2012, p. 12), sous influence anglo-saxonne des *gender studies*.

*Dorlin, E. (2021). *Sexe, genre et sexualités : Introduction à la philosophie féministe*. Presses universitaires de France. p.10.



Christine Delphy, figure française des savoirs féministes

"Tout est social, c'est la raison pour laquelle je m'oppose au naturalisme"
(Christine Delphy, 2021)

Née en 1941, Christine Delphy est une figure importante du féminisme en France, tant sur le plan des combats militants que du point de vue théorique. En 1970 et 1971, elle contribue à fonder le Mouvement de libération des femmes (MLF). Sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS, ses travaux analysent les ressorts du patriarcat qu'elle identifie comme un système d'exploitation et de domination des femmes. Elle s'intéresse particulièrement à l'exploitation économique des femmes, dont le mode de production du travail domestique qu'elle distingue du mode de production capitaliste. Par cet angle d'approche, elle se situe dans le courant du féminisme matérialiste inspiré du marxisme.

Pour aller plus loin, site internet dédié à Christine Delphy :
<https://jenesuispasfeministemais.wordpress.com/biblio/>

Faire de la recherche en féministe ? Ce qu'en dit Isabelle Clair

Sociologue et directrice de recherche au CNRS, Isabelle Clair publie en 2016 un article "Faire du terrain en féministe". Elle pose le postulat que "*le positionnement féministe se fonde sur l'idée que l'appartenance au groupe des femmes constitue une position épistémique privilégiée*" (Clair, 2016, p.69) dans le sens où les théories féministes peuvent nourrir la réflexion méthodologique en sociologie. Pour elle, il faut être à l'écoute des savoirs produits en dehors des savoirs consacrés. Ainsi, aller chercher des connaissances dans le mouvement social constitue une ressource pour réaliser et analyser son terrain de recherche. "Faire du terrain" en féministe implique donc :



- de mobiliser les savoirs féministes comme des "*manuels mentaux*" afin d'interroger les positions de pouvoir et de rendre compte des mécanismes de domination,
- de considérer le genre comme une catégorie d'analyse et non comme un objet ou une donnée à observer,
- de développer une exigence réflexive, c'est-à-dire d'amener le.chercheur.se à se questionner sur son positionnement vis-à-vis de son objet de recherche, c'est-à-dire à s'interroger sur la fameuse question "d'où je parle ?",
- de pouvoir "*discuter l'autorité du savant*", c'est-à-dire lutter et faire reconnaître la place des femmes dans la production des connaissances mais aussi comme objets légitimes de la recherche.

3. GENRE ET ESPACE : DES DYNAMIQUES DE DIFFÉRENCIATION SOCIALE

“Les rapports de genre s’incarnent au quotidien dans les pratiques et les représentations de l'espace urbain. En retour, l'espace urbain participe à la production des rapports de genre.”

(Rennes, 2021, p. 283)

L'espace fait l'objet de nombreux travaux en sciences humaines et sociales, et plus particulièrement en sociologie et géographie. L'idée de départ est que l'espace est une production sociale (Lefebvre, 2000), c'est-à-dire que son organisation donne à lire les rapports de pouvoir. Aussi, il produit et reproduit les rapports sociaux. À ce titre, le genre fonctionne donc comme un angle d'analyse de l'espace.

À partir du 18^{ème} siècle, le modèle social et économique patriarcal repose sur une division de l'espace en deux entités : l'espace public dévolu aux hommes, l'espace privé - à entendre la sphère domestique - dévolu aux femmes. Apparaît à la même époque l'idée selon laquelle les femmes sont plus vulnérables que les hommes dans l'espace public (Rennes, 2021, p. 276). Ces conceptions orientent ainsi les rapports sociaux de genre et l'organisation de l'espace. Vont donc se développer des travaux sur l'espace urbain.

L'urbain : un objet d'étude

Comme le soulignent les travaux de Sylvette Denèfle, en ville, les normes sociales distinguent les pratiques masculines et les pratiques féminines. La ville est un lieu où l'on peut lire ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire. Les normes sociales sont plus ou moins invisibles pour ceux qui les portent. *“On y voit les femmes en mères de famille, en consommatrices, en usagères régulières des transports en commun, en utilisatrices diurnes des lieux commerciaux alors que les hommes y paraissent dans leurs occupations professionnelles, dans leurs modes de loisirs, dans une utilisation diurne mais aussi nocturne et dans un usage beaucoup plus large de l'ensemble des espaces publics.”* (Denèfle, 2004, p. 15)

À propos des déplacements des femmes dans l'espace urbain, le géographe Guy Di Méo utilise deux notions pour caractériser les façons dont elles les vivent : celle de *“mur invisible”* et celle de *“cage urbaine”* (Di Méo, 2012, 2013). Ces *“murs”* se construisent à partir des espaces vécus et des espaces de vie des femmes.



En plus du genre qui contribue à l'élaboration des murs, Guy Di Méo invite à prendre en compte la classe sociale d'appartenance et la catégorie socio-professionnelle des femmes. En effet, puisque c'est la classe dominante qui organise l'espace, celle-ci œuvre aux phénomènes de ségrégation socio spatiale de sa propre classe et des autres. Ainsi, dans son observation de la ville de Bordeaux, il analyse que les femmes en situation de précarité ont un rapport plus "enfermant" à la ville, en l'occurrence au quartier de résidence. À l'opposé, les femmes en activité professionnelle et issues de milieux sociaux favorisées ont un périmètre plus étendu, allant du centre à la périphérie de la ville. "De toute évidence, le rang social et de fortune, comme les niveaux d'éducation et de formation interviennent pour expliquer la plus ou moins grande latitude de mouvement dont disposent les femmes dans la ville." (Di Méo, 2012, p. 91)

Par conséquent, puisque construction spatiale et construction identitaire sont enchevêtrées, l'espace urbain est l'objet de nombreuses revendications, souhaits et désirs d'émancipation, que ce soit sous l'angle du genre, des inégalités sociales et économiques ou encore de l'écologie. La "ville émancipatrice" (Denèfle, 2008) constitue un mythe omniprésent et vecteur de mobilisations collectives et historiques.



Un rapport genré à l'espace... dès l'enfance : l'exemple de la cour de récréation

Ethnologue de l'enfance, Julie Delalande écrit que la cour d'école est un "espace de relations sociales et culturelles entre enfants" (Delalande, 2010, p. 35). Lieu de développement et d'expression des cultures enfantines mais aussi lieu de (re)production des hiérarchies, la cour n'échappe pas à la socialisation genrée et ses effets. Comme le montrent les travaux cités par Martine Court (2017), filles et garçons évoluent dans la cour de récréation "ensemble, mais séparés" (Thorne, 1993). Les observations empiriques soulignent que les enfants tendent majoritairement à jouer entre pairs du même sexe, un phénomène qui s'accentue avec l'âge et culmine vers onze ans. Les garçons privilégiennent des jeux physiques, compétitifs et énergétiques – football, poursuites, affrontements corporels – quand les filles sont socialisées à éviter ces formes d'interactions, jugées trop rudes, au profit d'activités plus calmes ou conversationnelles (Zaidman, 1996 ; Belotti, 1973). Les préférences ludiques deviennent ainsi des supports de la différenciation sexuée, renforçant l'opposition entre virilité active et féminité mesurée. Ces pratiques de jeu différencieront les garçons et les filles dans la construction et la reproduction des rôles de genre.

La cour de récréation illustre également une domination masculine. Les jeux de garçons occupent une place importante dans l'espace physique, parfois dix fois supérieure à celle des filles (Thorne, 1993), notamment du fait des matchs de football qui s'imposent au centre de la cour. Les garçons interrompent ou envahissent fréquemment les jeux féminins, alors que la réciproque reste rare. À cette conquête de l'espace s'ajoute une domination de l'espace sonore dans la classe : de la maternelle à l'école élémentaire, les garçons monopolisent davantage la parole, coupent plus souvent celle des autres et sollicitent plus l'attention enseignante (Zaidman, 1996).

Loin d'être neutre, l'espace scolaire constitue un lieu de socialisation différenciée, où les normes de genre s'incorporent à travers les usages du corps, de la parole et du territoire. Puisque l'espace peut être contraint et subi, la géographe Edith Maruéjouls invite à la réflexion collective sur les conditions favorables à un accès égalitaire à la cour de récréation, en proposant une démarche ciblant tout à la fois l'aménagement de l'espace et l'intervention des équipes pédagogiques (Maruéjouls, 2024).



Les travaux du LERFAS : les marches exploratoires de femmes



Les marches exploratoires de femmes, importées du Canada et mises en œuvre en France dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville à partir de 2013, visent officiellement à renforcer la participation citoyenne, l'égalité et la réappropriation de l'espace public par les femmes. Présentées comme des dispositifs d'*empowerment*, elles reposent sur une méthodologie en trois étapes (cartographie sociale, marches dans le quartier, restitution aux élus). Ces marches se situent à l'intersection des politiques de la ville, des politiques de sécurité et des politiques de genre, et s'inscrivent dans une volonté affichée de promouvoir le "droit à la ville" des habitantes. C'est sur ce dispositif, que le LERFAS a conduit une recherche en 2015.

L'analyse de Laure Ferrand (2022) montre cependant que ces dispositifs font peser sur les participantes une triple injonction :

Injonction à la participation : les femmes doivent apparaître comme de "bonnes citoyennes", capables de hiérarchiser leurs propos et d'adopter le langage institutionnel. Leur parole est cadrée, réduite à l'énonciation de problèmes concrets et locaux (propriété, éclairage, aménagements), loin d'une critique des inégalités structurelles. Comme le souligne l'autrice, "*une idéologie de la participation sert alors à éviter toute conflictualisation des rapports sociaux et délégitime l'idée qu'il est possible de combattre en profondeur les logiques d'exclusion et de discrimination.*" (Ferrand, 2022)

Injonction à l'autonomie : le dispositif valorise la responsabilisation individuelle, dans une logique néolibérale d'activation. Les habitantes sont incitées à "se prendre en main", à s'organiser entre elles et à endosser un rôle de régulation sociale (notamment en tant que mères). La responsabilité de l'environnement urbain leur est ainsi partiellement transférée.

Injonction à l'émancipation : les marches affichent l'ambition de sensibiliser aux inégalités de genre et de réaffirmer une identité féminine dans l'espace public. Mais cette émancipation reste limitée : les rapports sociaux de sexe sont rarement discutés et souvent essentialisés, les femmes étant renvoyées à leur "sensibilité féminine" ou à leur rôle maternel.

Ces injonctions produisent un effet paradoxal : au lieu de favoriser une véritable égalité et une appropriation politique de l'espace public, elles tendent à dépolitisier les problèmes sociaux et à renforcer les normes de genre existantes. La dimension spatiale, réduite à l'ultra-local, invisibilise les inégalités structurelles (précarité, ségrégation, domination masculine). Finalement, les marches exploratoires, censées élargir l'accès des femmes à la ville, contribuent à légitimer une participation encadrée, où le savoir d'usage des habitantes reste subordonné aux savoirs institutionnels.

4. ENTRE INÉGALITÉS VISIBLES ET NORMES INVISIBLES : CE QUE LE GENRE RÉVÈLE DU MONDE DU TRAVAIL

Inégalités dans l'accès à l'emploi, inégalités de salaires et de temps de travail, segmentation du marché du travail, hiérarchie des métiers, politiques publiques concernant l'égalité professionnelle, existence de "plafonds de verre" font partie des multiples portes d'entrée des travaux conduits dans le champ du travail avec le genre comme catégorie d'analyse.

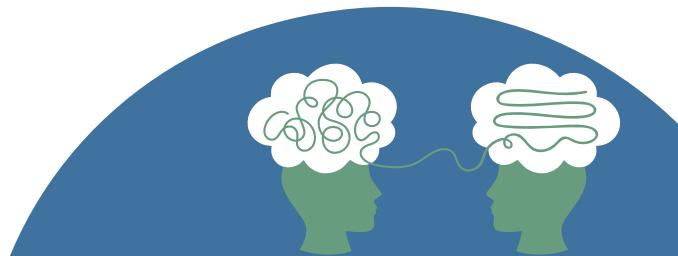


Le caractère foisonnant des recherches vient combler une absence de prise en compte des rapports sociaux de sexe en sciences sociales. En effet, la sociologue Margaret Maruani souligne que pendant longtemps la sociologie du travail a été une sociologie du travailleur plaçant la figure de l'ouvrier de l'ère industrielle au cœur des réflexions. À partir des années 1960-70, l'introduction du genre dans les sciences sociales a permis de rompre avec l'analyse a-sexuée du travail qui était jusqu'alors produite (Maruani, 2017).

La sociologie du travail sous l'angle du genre permet deux apports théoriques : celui de l'analyse de la division sexuée du travail et celle des normes à l'œuvre dans les organisations du travail.

Les travaux, notamment de Christine Delphy, ont mis en lumière le travail domestique comme clé de compréhension des inégalités de genre. En effet, malgré leur participation croissante au marché du travail, les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches ménagères, ce qui produit des effets en chaîne en matière d'inégalités de temps libre, de santé, de carrières, de revenus et de rapports de pouvoir au sein du couple et de la société. Plus récemment, les recherches de la sociologue Maud Simonet sur l'expansion du "travail gratuit" (engagement citoyen, stages, services civiques, digital labor, etc.) dans nos sociétés ne peut se comprendre et s'éclairer qu'à partir des savoirs féministes qui ont été produits sur le travail domestique, première forme de travail gratuit, invisibilisé, naturalisé et non rémunéré (Simonet, 2018).

Les recherches menées sous l'angle du genre mettent également en évidence la dimension normative des organisations du travail, c'est-à-dire la manière dont elles produisent, reproduisent et légitiment des attentes différencierées selon le genre.



Qu'est-ce que la division sexuée du travail ?

"Désigne initialement l'assignation prioritaire des hommes au travail "productif" (car effectué sur le marché du travail), et des femmes au travail dit "reproductif" (visant à assurer l'entretien du foyer et la reproduction de la force de travail à la génération suivante). À la séparation entre les travaux des hommes et des femmes s'ajoute un principe hiérarchique : les travaux des hommes "valent" plus, sont mieux reconnus, socialement et économiquement, que ceux des femmes. Le féminisme matérialiste comme le féminisme marxiste théorisent la division sexuée du travail comme un nœud essentiel de l'oppression des femmes."

Ces normes s'incarnent d'abord dans la figure du travailleur “universel”, qui demeure implicitement masculine : un individu sans contrainte familiale, disponible en continu, mobile et dévoué à son emploi (Maruani, 2017). Ce modèle, historiquement construit à partir de l'expérience des hommes salariés à temps plein, marginalise de fait les parcours féminins, souvent marqués par des discontinuités, des temps partiels et des arbitrages familiaux.

Par ailleurs, les qualités dites “féminines” – empathie, patience, sens de l’écoute, attention à autrui – tendent à être naturalisées et intégrées dans les représentations professionnelles. Cette assignation aux registres émotionnels et relationnels permet de justifier la moindre reconnaissance économique des emplois occupés majoritairement par des femmes (Kergoat, 2000 ; Molinier, 2013). Elle participe d'une hiérarchisation implicite entre métiers “productifs” et métiers “du soin”, entre distance professionnelle et émotion, entre travail de valeur et travail de soutien.

Le “care” : du travail reproductif à la professionnalisation

Le terme “care” vient des États-Unis et est mobilisé en France depuis les années 2000 dans différentes disciplines comme la philosophie politique, la sociologie, la psychologie sociale (Molinier, 2013) ou encore les études médicales. Il est envisagé tour à tour comme une éthique, une catégorie d’analyse, un principe moral et politique.

“Dès les années 1970, les travaux féministes ont conceptualisé le soin aux enfants et aux personnes âgées comme un travail reproductif, encastré dans un système d’exploitation patriarcal, opposant la classe des hommes et celle des femmes, mais sans s’intéresser précisément aux différences à l’intérieur du groupe des femmes ni entre les pays (Delphy, 1998 ; Hirata, 2021a). Ce cadre théorique a néanmoins constitué un point de départ puissant qui a nourri une très riche littérature dans laquelle deux perspectives principales peuvent être identifiées : celle interrogeant les modes de régulation par les institutions ; celle analysant l’expérience des individus aux prises avec le travail de social care.” (Ledoux et al., 2023)



Berenice Fischer et Joan Tronto proposent cette définition : “Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde”, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie” [Fischer et Tronto, 1991, p. 40]” (Tronto, 2008). Ici, le care englobe une grande partie de l’activité humaine et constitue un processus comprenant quatre phases : 1. “Se soucier de”, 2. “Se charger de.”, 3. “Accorder des soins”, 4. “Recevoir des soins”. Lié à la sollicitude et aux émotions, le care se trouve dévalorisé dans nos sociétés car ses valeurs s’opposent à celle de rationalité et d’efficacité qui dominent. Care, sollicitude et émotions sont catégorisés comme d’ordre féminin, rationalité et efficacité sont considérés comme d’ordre masculin. Par conséquent, les métiers dits du “care” se trouvent eux aussi dévalorisés.

Ces dernières années, la réflexion porte notamment sur la professionnalisation du “care”, c'est-à-dire la sortie de la sphère domestique de l'aide vers des professions et des emplois dédiés, souvent précaires et peu qualifiées, à l'image, par exemple, de l'aide à domicile (Giraud, 2023; Ledoux et al., 2023; Oehmichen, 2023). Au cœur des métiers du soin et de l'autonomie de la personne s'engage une lutte pour la reconnaissance des métiers. La “professionnalisation inachevée” des assistantes familiales concentre les défis relatifs à ces professions : rapport aux émotions, dénaturalisation des compétences, lutte pour la qualification du métier et maintien du caractère désintéressé des activités réalisées (Oehmichen, 2023).



Les travaux du LERFAS: le travail de nuit en EHPAD, entre invisibilité et genre du “sale boulot”



Cette recherche, menée entre 2017 et 2018 en Indre-et-Loire, porte sur le travail de nuit en EHPAD et interroge les formes d'invisibilité qui entourent les professionnelles qui l'exercent. Majoritairement féminines, les équipes de nuit – aides-soignantes et agents de service hospitalier – travaillent dans des conditions marquées par la solitude, la responsabilité et la faible reconnaissance institutionnelle.

Le travail de nuit est défini ici comme un “travail de l'invisible”, à la fois par son invisibilité sociale (hors du regard des équipes de jour et des directions) et par la nature même des tâches accomplies : soins corporels, accompagnement de la mort, gestion de l'urgence.

Trois dimensions ont trait à la réalisation du travail de soin : les arrangements collectifs (entraide et solidarité féminine pour compenser le manque de moyens), la gestion des “espace-temps incertains” (à l'image du décès comme épreuve de professionnalité), et la méconnaissance structurelle du travail de nuit par le personnel de jour, qui délègue les tâches les plus dévalorisées, ce que Everett C. Hughes appelait le “*sale boulot*”.

Cette division temporelle et symbolique entre le jour et la nuit se double d'une division sexuée du travail. Les tâches associées à la “*souillure*” (Douglas, 2005) – change, nettoyage, soins corporels – sont renvoyées aux emplois féminins les plus précaires, prolongeant les rôles maternels et domestiques traditionnellement assignés aux femmes. Le travail de nuit apparaît alors comme un espace d'exploitation genrée, où la responsabilité et l'autonomie revendiquées par les professionnelles coexistent avec la dévalorisation de leurs tâches et la hiérarchie des temps sociaux.

La conclusion de cette recherche met en lumière un paradoxe : les professionnelles de nuit tentent de retourner le stigmate (Arborio, 2001) en valorisant la dimension relationnelle, la solidarité et l'éthique de leur travail, mais ce mouvement reste limité face à la double contrainte d'une exploitation féminisée et industrialisée du soin. La quête de sens et de reconnaissance se heurte ainsi à une logique gestionnaire qui épouse les corps et invisibilise les compétences.

5. LE TRAVAIL SOCIAL AU PRISME DU GENRE : UN OBJET RÉCENT POUR LES SCIENCES SOCIALES

En 2014, le sociologue Marc Bessin, spécialiste de l'approche du travail social par le genre, écrivait que le genre fait partie des absents dans les professions et les savoirs du champ du travail social. Pour lui, il est nécessaire de dépasser la seule lecture qui se fait en terme de mixité pour appréhender le travail social sous l'angle du genre, c'est-à-dire pour interroger *“les pratiques et les objectifs socio-éducatifs”* afin d'*“intervenir dans la division sexuée du travail social”* (Bessin, 2014, p.25). Il pose ainsi les bases d'une approche du travail social par le genre.

“Ainsi, les travailleurs sociaux interrogent le plus souvent les différences entre les sexes à partir de certaines manifestations de la domination masculine – comme "l'agression sexuelle" ou "la violence conjugale". Pourtant, qu'il s'agisse des relations de travail entre professionnel-le-s ou des rapports qu'ils/elles entretiennent avec les "usagers", les actrices et les acteurs de l'action sociale ou éducative sont aussi prises dans un réseau de représentations, de comportements attendus et d'ethos spécifiques qui participent de la reproduction d'un rapport de pouvoir dichotomique et hiérarchique fondé sur l'opposition féminin/masculin. Dès lors, pour ne prendre qu'un exemple, il ne s'agit pas seulement de parler de délinquance des garçons ou des filles, mais des manières dont telle ou telle pratique éducative reproduit ou non, des inégalités, en participant à la construction d'identités sexuelles et sexuées. Les éducateurs, dans la diversité de leurs missions, et plus largement tous ceux et celles qui participent de ce travail de construction et d'assignation, mobilisent des valeurs spécifiques et s'appuient sur des normes rarement explicitées. S'interroger plus systématiquement sur ces valeurs et ces normes pourrait ainsi faire l'objet de réflexions collectives qui dépassent largement la question de la mixité.”

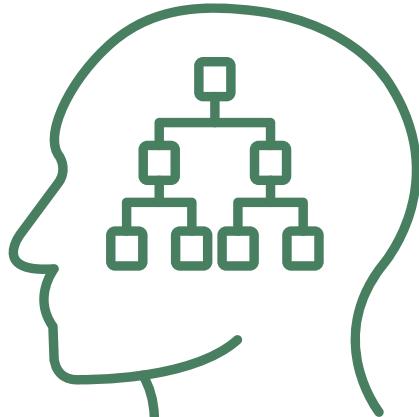
(Bessin, 2014, p. 28)

En déployant dispositifs et actions éducatives aux frontières “du public et du privé, du professionnel et du familial, du pénal et du social, du répressif et du psychologisant”, le travail social contribue à la répartition traditionnelle de genre entre masculin et féminin et ainsi au maintien des stéréotypes de genre (Bessin, 2009). Appréhender le travail social sous l'angle du genre invite donc à l'envisager sous deux perspectives :



Comprendre les métiers et les pratiques professionnelles au prisme du genre: l'exemple des aides médico-psychologiques (AMP)

Dans ses travaux en sciences de l'éducation sur le groupe professionnel des aides médico-psychologiques, Emmanuelle Mikanga propose une analyse sociohistorique de la profession ainsi qu'une lecture des pratiques professionnelles en acte (Mikanga, 2020; Mikanga & Joulain, 2018).



Elle rend compte que les AMP sont souvent décrits à travers des traits de personnalité féminins stéréotypés et les compétences professionnelles souvent “réduites à des qualités dites naturelles” (2020, p. 2). Ces qualifications reposent sur des rapports sociaux de domination dans les espaces de travail des professionnels du travail social, ce qui a pour conséquence de les placer au bas de la hiérarchie des métiers. Ce phénomène de relégation s'accompagne d'une perception négative de certaines tâches, les assimilant à du “*sale boulot*” (Hughes), à du travail invisible, discret et donc non reconnu (à l'image de la toilette ou de l'aide à l'habillage).

Cela peut aboutir à du “mépris” des autres professionnels à leur égard. E. Mikanga cherche à en comprendre les raisons et les situe dans l'histoire du groupe professionnel, étroitement inscrit dans une histoire des femmes et du travail social. De plus, l'espace professionnel des AMP, situé dans l'intime et le quotidien des personnes accompagnées, constitue un lieu propice à la reproduction de la division sexuelle du travail (espace domestique = espace invisible = espace féminin).

“Dans le discours des femmes et des hommes AMP, les tâches réalisées dans ces espaces du quotidien sont sexuées et les rôles tenus témoignent d'un arrangement des sexes (pour reprendre une expression de Goffman). Certaines tâches sont davantage investies par les femmes et délaissées par les hommes et les choix d'activités traduisent également une division sexuée de l'espace au sein même des établissements. Cela révèle à la fois les effets de la socialisation de genre mais également permet une mise en scène du féminin et du masculin auprès des résident.e.s. Dans leurs espaces de travail, les femmes comme les hommes sont assujetti.e.s à l'ordre du genre, leur légitimité à agir étant réduite à la classe de sexe et délimité par le genre.

De façon plus marginale, nous avons pu observer que certaines femmes et certains hommes contribuent à dé-genrer le métier d'AMP en adoptant des positionnements professionnels contre-stéréotypés. Les stéréotypes de genre sont identifiés par les AMP comme divisant leur espace professionnel au quotidien et peuvent être vécues difficilement symboliquement, psychiquement et physiquement. Au niveau des pratiques, il existe des attentes stéréotypées : les hommes sont sollicités sur la gestion des conflits ou du côté de l'autorité alors que les femmes mettent en acte des attitudes maternantes voire infantilisantes. Il y aurait une assignation différenciée dans les rôles des professionnel.le.s.” (2020, p.9-10)

Ainsi, les travaux d'Emmanuelle Mikanga montrent que les pratiques professionnelles des AMP s'inscrivent dans un “arrangement des sexes” (Goffman, 1977) où la division sexuée du travail, ancrée dans l'histoire féminisée du groupe professionnel, continue de structurer les rapports de légitimité et d'espace au travail, tout en laissant entrevoir des formes émergentes de dé-genrisation des rôles.



Le concept d’“arrangement des sexes” d’Erving Goffman

L’“arrangement des sexes” désigne, chez Goffman (2002), l’ensemble des mécanismes sociaux et institutionnels par lesquels les sociétés organisent, naturalisent et reproduisent la distinction entre les hommes et les femmes. Loin de relever d’une simple différence biologique, cette séparation est le produit d’un “*travail institutionnel*” qui inscrit le genre dans les interactions quotidiennes (les “*genderismes*”) et dans les structures mêmes des organisations sociales. À travers des dispositifs de “*réflexivité institutionnelle*” – comme la ségrégation des toilettes ou la division sexuée des rôles, la société réaffirme continuellement la différence entre les classes de sexe et légitime la domination masculine.

L’“arrangement des sexes” constitue ainsi une mise en scène ordinaire du genre, qui rend visibles et durables des différences socialement arbitraires tout en assignant aux femmes une position dominée, paradoxalement valorisée par des qualités “*positives-négatives*” telles que le soin ou la sollicitude.

Goffman, E. (2002). *L’arrangement des sexes* (H. Maury, Trad. ; C. Zaidman, Prés.). La Dispute. (Œuvre originale publiée en 1977)

Devenir cadre dans le travail social : socialisation différenciée et normes de genre



Les travaux de Véronique Bayer (2023) abordent la fonction de cadre (chef de service, direction) au prisme du genre. Si les professions du travail social sont majoritairement occupées par des femmes, les statistiques montrent que les fonctions à responsabilité demeurent essentiellement occupées par des hommes, notamment les fonctions de direction. Pour comprendre cet état de fait, elle analyse les processus d’entrée, d’exercice et de mobilité dans les différentes fonctions de cadre, en s’appuyant sur une démarche méthodologique mixte.

Concernant l’accès aux formations, elle retient que “*l’accès aux fonctions de cadre par la formation montre des inégalités selon le sexe. Les femmes cumulent diplômes et expériences et relatent comment l’assignation au travail domestique les conduit à différer leur projet de formation et de poste. Leurs collègues masculins se projettent plus tôt dans ces fonctions, sauf quand le travail social relève d’une seconde partie de carrière.*

Pour la pratique de cadre, la notion de responsabilité occupe une place centrale et recouvre des dimensions technique, juridique et relationnelle. Dans les entretiens réalisés, les femmes mettent davantage en avant la dimension relationnelle ainsi que le travail émotionnel ; les hommes se positionnent davantage dans la maîtrise du cadre législatif et de la technique. À propos des perceptions de la gestion stratégique, les hommes privilégient l’organisation et la rationalisation des établissements, les femmes le développement de missions et de projets. Les pratiques sont ainsi traversées par des normes de genre, à travers une “*socialisation professionnelle différenciée de l’exercice de l’encadrement*” (2023, p.91).

Enfin, il est intéressant de souligner que la disponibilité temporelle opère comme norme de genre. Pour les femmes, le phénomène d'auto-élimination, c'est-à-dire le renoncement aux fonctions de direction, opère à travers trois facteurs : la priorisation de l'éducation des enfants, le souhait d'accumuler de l'expérience et le fait de détenir un diplôme conforme au poste à occuper. Pour les hommes, la fonction de chef de service est envisagée comme une étape vers celle de directeur. Les mobilités sociales ascendantes les concernent donc davantage que les femmes.

Ainsi, comme l'écrit la sociologue, “*c'est aussi la manière de justifier la légitimité d'accéder à ces fonctions, (qui est) profondément façonnée par des processus genrés. Chaque voie souligne une expérience différenciée entre les sexes, productrice d'inégalités entre les femmes et les hommes.*” (2023, p. 88)



Pour aller plus loin

Besse, M., & Ryboloviecz, D. (dir.). (2021). Éducation spécialisée et rapports hommes-femmes. *Vie sociale et traitements*, 150, 13-79.

Bessin, M. (2008). Les hommes dans le travail social : le déni du genre. Dans Y. Guichard-Claudic, D. Kergoat & A. Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (357-370). Presses universitaires de Rennes.

Bessin, M. (2005). Le travail social est-il féminin ? Dans J. Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)* (coll. Alternatives sociales). La Découverte. [Disponible sur HAL SHS]

Csupor, I., Aubry, R., & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : Les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. *Lien social et Politiques*, 86, 173-190.

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). (2023). Des politiques sociales plus égalitaires ? De leur fabrication à leur mise en œuvre sous l'angle du genre. *Revue des politiques sociales et familiales*, 146-147.

Petites fabriques du genre Identités, orientations et transformations sexuées en travail social. (2015). *Le Sociographe*, (49) [Disponible sur CAIRN]

Mikanga, E., & Joulain, M. (2018). Déterminants scolaires et professionnels des femmes et des hommes s'orientant vers un métier dit “féminin” : Le cas des aides médico-psychologiques (AMP). *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 47(4), 659-681. <https://doi.org/10.4000/osp.8425>

Ulmann, A.-L. (2012). Le travail émotionnel des professionnelles de la petite enfance. In *Politiques sociales et familiales*, 109 (Métiers de la petite enfance : registres et dimensions de l'activité, pp. 47-57). <https://doi.org/10.3406/caf.2012.2883>



6. BIBLIOGRAPHIE



- Arborio, A.-M. (2001). *Un personnel invisible : Les aides-soignantes à l'hôpital*. Anthropos.
- Bayer, V. (2023). Le genre dans le travail social : Focus sur les processus d'entrée, d'exercice et de mobilité des cadres. *Revue des politiques sociales et familiales*, 146-147(1), 81-96.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (3e éd.). De Boeck.
- Bassin, M. (2009). Focus – La division sexuée du travail social. *Informations sociales*, 152(2), 70-73.
- Bassin, M. (2014). Quand la mixité ne suffit pas: Où en est l'introduction du genre dans le travail social?: *Les Cahiers Dynamiques*, n° 58(1), 22-30. <https://doi.org/10.3917/lcd.058.0021>
- Bouvet, M., Chossière, F., Duc, M., & Fisson, E. (Éds.). (2024). *Catégoriser: Lexique de la construction sociale des différences*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/128p3>
- Cadolle, S. (2011). Les féminismes, ou le débat du sexe et du genre. *Journal français de psychiatrie*, 40(1), 25-30.
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.
- Clair, I. (2023). *Sociologie du genre*. Armand Colin.
- Court, M. (2017). *Sociologie des enfants*. La Découverte.
- Delalande, J. (2010). La socialisation des enfants dans la cour d'école : Une conquête consentie ? Dans I. Danic, O. David, & S. Depeau (Éds.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien* (35-47). Presses universitaires de Rennes.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal*. Syllepse.
- Denèfle, S. (2004). *Femmes et villes*. Presses universitaires François-Rabelais.
- Denèfle, S. (2008). Ouvrir la ville aux femmes : Rêves et réalités. *Utopies féministes et expérimentations urbaines* (9-16). Presses universitaires de Rennes.
- Di Méo, G. (2012). Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre. *L'Information géographique*, 76(2), 72-90.
- Di Méo, G. (2013). Les quais réaménagés de Bordeaux : La reconquête d'un espace urbain par les femmes. *Genre et construction de la géographie* (84-90). MSHA.
- Dorlin, E. (2021). *Sexe, genre et sexualités : Introduction à la philosophie féministe*. Presses universitaires de France.
- Douglas, M. (2005). *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*. La Découverte.
- Ferrand, L. (2022). Les marches exploratoires de femmes, de l'injonction à l'émancipation ? *Les déconvenues de la participation citoyenne. Pratiques urbaines, pouvoirs et légitimité* (171-186). Presses universitaires François-Rabelais.
- Ferrand, L. (2024, juillet). Épreuves du quotidien, "sale boulot" et industrialisation des métiers du soin : Sur le travail de nuit en EHPAD. Communication présentée aux 18^e Journées internationales de sociologie du travail (JIST). <https://shs.hal.science/halshs-05291533>

France Culture. Christine Delphy : « Tout est social, c'est la raison pour laquelle je m'oppose au naturalisme » : épisode 8/9 du podcast La Nuit des féminismes 2/2 : Voix du MLF. (2021, février 14).

Gardey, D., & Löwy, I. (dir.). (2000). *L'invention du naturel : Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Archives contemporaines.

Gaussel, M. (2022, 30 septembre). *Le sexe, le genre et l'égalité (à l'école)*. Édupass. <https://doi.org/10.58079/o3de>

Giraud, O. (2023). Monétariser le travail de care des proches : Expériences et réceptions d'un dispositif d'action publique. *Terrains & travaux*, 42(1), 123–145.

Goffman, E. (2002). *L'arrangement des sexes* (H. Maury, Trad. ; C. Zaidman, Prés.). La Dispute. (Œuvre originale publiée en 1977)

Guichard-Claudic, Y., Kergoat, D., & Vilbrod, A. (Éds.). (2008). *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Presses universitaires de Rennes.

Héritier-Augé, F., & Molinier, P. (2014). La valence différentielle des sexes. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 17(1), 167–176.

Kergoat, D. (2000). Division du travail et rapports sociaux de sexe. Dans H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, & D. Senotier (Éds.), *Dictionnaire critique du féminisme* (35–44). Presses universitaires de France.

Ledoux, C., Poblete, L., & Jacquemart, A. (2023). Gouverner le social care, des catégories institutionnelles aux expériences intimes. *Terrains & travaux*, 42(1), 5–26.

Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (Éd. orig. 1974). Anthropos.

Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). *Les théories en études de genre*. La Découverte.

Maruéjouls, É. (2024). Animer l'égalité dans la cour d'école : Enjeux et perspectives de l'intervention périscolaire. *Cahiers de l'action*, 62(1), 61–68.

Maruani, M. (2017, 8 mars). Oublier le genre ? Un défaut d'intelligence du monde social [Conférence]. Canal-U. <https://www.canal-u.tv/chaines/la-forge-numerique/oublier-le-genre-un-defaut-d-intelligence-du-monde-social>

Maruani, M. (2017). *Travail et emploi des femmes*. La Découverte.

Mikanga, E. (2020). Actualités du genre dans le travail social. Première étape d'une recherche doctorale. Éducation et socialisation. *Les Cahiers du CERFEE*, 55.

Mikanga, E., & Joulain, M. (2018). Déterminants scolaires et professionnels des femmes et des hommes s'orientant vers un métier dit « féminin » : Le cas des aides médico-psychologiques (AMP). *L'orientation scolaire et professionnelle*, 47(4), 659–681.

Molinier, P. (2013). *Le travail du care*. La Dispute.

Oehmichen, H. (2023). Une professionnalisation inachevée : Les paradoxes de la régulation du travail des assistantes familiales. *Terrains & travaux*, 42(1), 99–121.

Parini, L. (2007). Essentialisme, anti-essentialisme et féminisme. Dans C. Verschuur (Éd.), *Genre, mouvements populaires urbains et environnement* (45–47). Graduate Institute Publications.

Perrot, M. (2020). Féminisme pluriel. *Pouvoirs*, 173(2), 5–13.

- Rennes, J. (2021). *Encyclopédie critique du genre*. La Découverte.
- Richard, G. (2018). Perspectives théoriques pour une définition des études sur le genre, les sexualités et les normativités. *Jeunes et Société*, 3(1), 4–20.
- Scott, J., & Varikas, E. (1988). Genre : Une catégorie utile d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF*, 37(1), 125–153.
- Scott, J. W. (2010). Fantasmes du millénaire : Le futur du « genre » au XXI^e siècle (M. Boussahba-Bravard, Trad.). *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 32.
- Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : La nouvelle exploitation ?* Textuel.
- Thorne, B. (1993). *Gender play : Girls and boys in school*. Rutgers University Press.
- Tronto, J. C. (2008). Du *care*. *Revue du MAUSS*, 32(2), 243–265.

Le LERFAS est un laboratoire d'étude et de recherche dédié à l'intervention sociale. Il est situé dans les locaux de l'Institut du travail social de Tours. Articulant recherche, formation, études et évaluations, le LERFAS intervient depuis plus de 35 ans dans l'analyse des politiques publiques dans le domaine social. Le laboratoire est animé par une équipe de sociologues mobilisée sur la contribution à la production de connaissances et l'animation du débat dans l'élaboration des politiques sociales. Utilité sociale, scientificité, neutralité, indépendance et collégialité sont les principaux repères.

Les Cahiers du LERFAS sont une initiative portée par les chercheur·e·s du laboratoire. Ils ont pour vocation de partager, en accès libre, des états de l'art, des synthèses de recherche, des articles à caractère scientifique ou encore des réflexions en cours – issus de travaux individuels ou collectifs. Sans contrainte de forme ni de calendrier, ces publications paraîtront au gré des envies, des besoins, des rencontres ou des interrogations du moment. Une manière souple et ouverte de faire circuler des savoirs en train de se faire, en lien avec les terrains, les pratiques et les questionnements de la recherche en sciences sociales.

L'autrice des Cahiers n°2 :

- Laure FERRAND : chargée de recherche au LERFAS, docteure en sociologie de l'Université Paris 5 – Sorbonne.

Contacts :

LERFAS
17 rue Groison
37 100 Tours
www.atec-lerfas.com
laure.ferrand@atec-lerfas.com

